

26 NOVEMBRE 2017

« MANOIRS ET SEIGNEURIES DE BRETAGNE »

PAR MICHEL MOREL

Auteur et conservateur du Musée des Manoirs Bretons,
Président de l'association « Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

COMBIEN DE MANOIRS EN BRETAGNE ?

Total des manoirs existants et disparus (estimation) - Pour les départements actuels :*

CÔTES D'ARMOR	4000
FINISTERE	3500
ILLE ET VILAINE	2200
MORBIHAN	2500
TOTAL :	12200

Auxquels il convient de rajouter ceux de la Loire-Atlantique : 2500 : **TOTAL : 14700 manoirs**

**Suivant « Le Manoir en Bretagne 1380- 1600 » (Les Cahiers de l'Inventaire)*

Le phénomène d'implantation des manoirs en Bretagne, de 1380 à 1650, représente, par son importance, une particularité unique en Europe. Il peut s'expliquer par le foisonnement des petites et moyennes seigneuries à l'époque féodale, lié à l'implantation des châteaux à motte, consécutive au traumatisme causé par les invasions et l'occupation normandes des IX^e-X^e siècles.

Le mot et la chose : le substantif « manoir » découle du verbe latin « manere » qui signifie demeurer, habiter ; il s'agit donc d'une demeure. Le breton « maner » est plus précis car il inclut le qualificatif de « noble » dans sa signification vernaculaire : demeure d'un noble, résidence seigneuriale.

La différence initiale avec le château est qu'il ne possède pas, à priori, d'éléments défensifs caractérisant la forteresse : douves, tours de défense, remparts, mâchicoulis, hourds, créneaux, donjon etc. Il peut prendre la dénomination de château, quand, au XVII^e siècle, il gagne en superficie et en ornements, à l'instar des demeures princières, et devient ainsi « château de plaisance ».

L'origine du phénomène : Dès la fin de l'Empire Carolingien (IX^e siècle) la pression des pirates normands se fait de plus en plus prégnante, ils apparaissent sur les côtes à diverses reprises et mènent des raids meurtriers en remontant les fleuves grâce à leurs embarcations à faible tirant d'eau, jusqu'aux villes et aux abbayes où ils savent trouver de riches butins : Nantes en 843, Redon en 868 etc. Après avoir obtenu de Charles le Simple de s'implanter en Normandie en 911, ils envahissent la Bretagne qu'ils vont occuper jusqu'en 939, semant le désordre et la ruine dans le clergé et les élites qui vont émigrer massivement en pays Franc. Conscients de la gravité du phénomène, les princes encourageant la mise en défense du territoire, dans le but de protéger les populations et les biens.

Cela se matérialise au X^e siècle par la mise en place de forteresses défensives, sous l'égide d'une aristocratie militaire restée en place : ducs et comtes, qui vont créer de toutes pièces un réseau tenu de forteresses, qu'ils vont placer sous l'autorité d'une aristocratie militaire, vassalisée et chassée par leurs soins, sous forme précaire, sur leurs possessions féodales. C'est le temps des « châteaux à motte » et de la Féodalité.

Le château à motte, lieu de pouvoir, de garnison militaire, de refuge et de défense, ancêtre du château-fort et du manoir



Figures 1 et 2 : Maquettes de mottes féodales

1. La motte féodale, siège de la seigneurie banale et son implantation sur le parcellaire

A partir de la fin du XI^e siècle, l'affaiblissement du pouvoir régalien va susciter un mouvement anarchique de créations de mottes dites « adultérines », érigées hors de toute volonté régaliennne, par des aventuriers, d'origine noble ou pas, mis en place par d'autres, véritablement chasés par un seigneur suzerain, mais qui se sont arrogés le droit d'adoubement, jusque là réservé aux seuls comtes, ducs ou rois.

2. Le temps des châteaux-forts

Profitant, aux XII^e-XIII^e siècles d'une période de répit militaire, les seigneurs banaux possesseurs de châteaux, vont aménager leur statut en décidant de l'hérédité de la transmission des honneurs et des biens (titres et fiefs) à leurs héritiers mâles (droit d'aînesse) et pérenniser leur droit de doter leur personnel militaire (chevaliers) de fiefs, pris sur l'emprise de leur ban - quitte à annexer par la force celui du seigneur voisin - se taillant ainsi de vastes territoires de juridiction, gérés par des vassaux liés à eux par serment (cérémonie d'adoubement).

Les chevaliers ainsi adoubés, titulaires d'un fief leur assurant les revenus, vont ériger des « maisons-fortes » les « lès, ou lis » qui deviendront pour beaucoup des manoirs au XIV^e siècle.

Pendant ce temps, les châteaux à motte vont se transformer en véritables forteresses pérennes, par le remplacement du bois par la pierre.

Après l'épisode de la guerre de succession de Bretagne (1341-1364) qui a vu s'affronter les deux clans d'influences française et anglaise pour l'obtention du duché, la quasi-totalité des forteresses est détruite ; les dégâts sont immenses et la population exsangue. Les progrès de la poliorcétique (introduction de l'artillerie, et des armes à feu portatives) vont rendre obsolètes les dispositions défensives des forteresses, et le jeu des héritages et des alliances aristocratiques, multiplier les lieux de gestion et d'autorité seigneuriales au travers d'une nouvelle entité : le manoir seigneurial.



Figure 3 : La forteresse des Pestivien, en Bulat-Pestivien (22) au XIV^e (Hypothèse de reconstitution)

3. Le temps des manoirs

Au lendemain de la signature du traité de Guérande (1381) la Bretagne, libérée du fardeau de la guerre civile aspire à se reconstruire. Peu à peu les structures commerciales reprennent leurs activités, accrues par la paix politique avec les Anglais (Le duc Jean IV est le protégé du roi d'Angleterre) alors que le royaume de France est encore engagé dans le sanglant conflit de la Guerre de Cent ans pour longtemps. L'industrie toilière du lin et du chanvre fonctionne à plein, la pêche hauturière, les salines, les vins de Loire, le petit cabotage, les industries navales, les forges et les mines, la Bretagne fait feu de tous bois, la démographie remonte, et toute la population s'enrichit : partout on voit s'ériger chapelles et églises, maisons de fermes et manoirs...

Diversité des formes : Quelques exemples

- Manoirs de première génération, à salle basse sous charpente. (XIV^e - XV^e)

Caractérisés par de vastes volumes et des demi-étages desservis par escaliers intérieurs, sans premier étage.

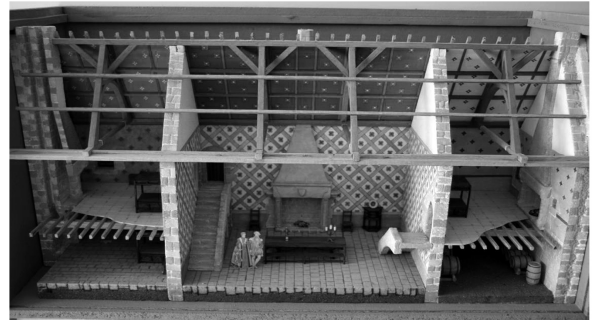


Figure 04 : La Grande Touche - Pacé (35)

• Logis-portes (XV^e-XVI^e)



Figure 5 : La Grand'cour à Taden (22)

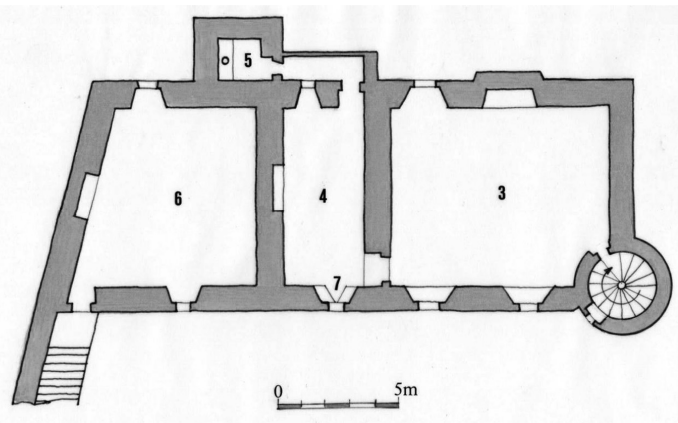


Figure 6 : Taden : le plan du 1^{er} étage

Le manoir ferme la cour, le logis seigneurial est au 1^{er} étage ; les espaces agricoles sont au RDC.

- Le plan allongé (XV^e-XVI^e)



Figure 7 : Bodilio en Bulat-Pestivien (22)

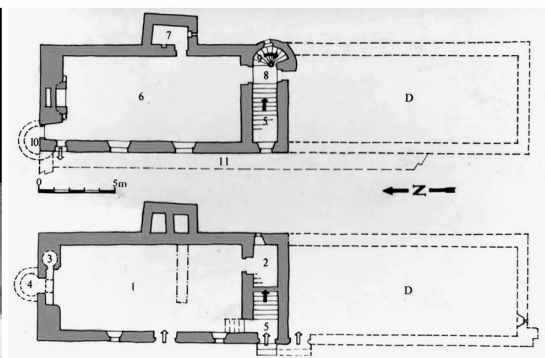


Figure 8 : Plan de Bodilio

- Le plan en « L » (XV^e-XVI^e)

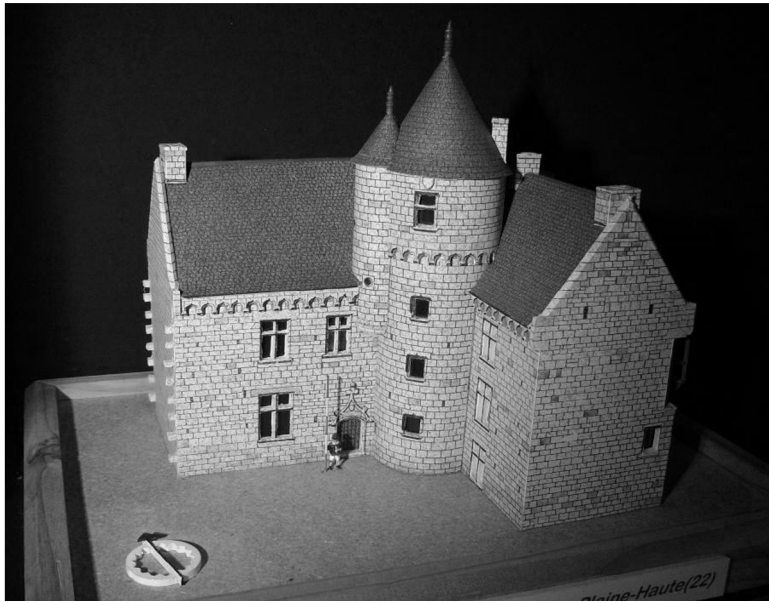


Figure 9 : La Touche Brondineuf en Plouguenast (22)

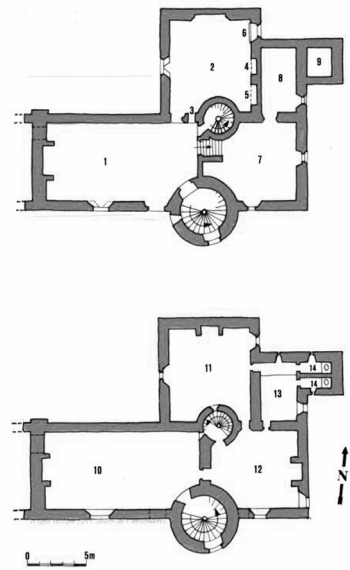


Figure 10 : Plan de La Touche

- Les « survivants » de l'époque des châteaux-forts (XIV^e-XVII^e)

Figure 11 : La Roche-Jagu en Ploëzal (22)



- Les manoirs urbains (XV^e-XVI^e)

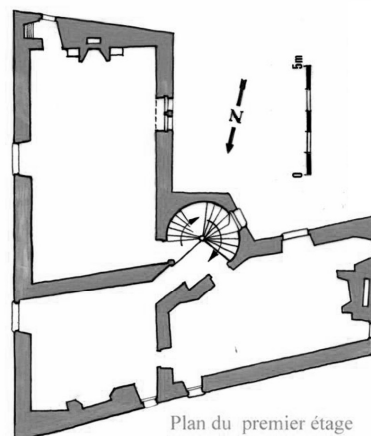


Figure 12 :
Maison des
Chanoines à
St Pol de
Léon (29)

Figure 13 :
Plan du 1^{er}
étage

La Construction - Les acteurs : maîtres-maçons et artisans ; l'outillage et les méthodes

Le manoir noble devait se distinguer de la structure agricole qui le côtoyait (« Ferme de la porte »). Pour cela, il se devait de présenter des caractéristiques particulières : des matériaux pérennes (pierres de taille, moellons, colombages), suivant la région ; une architecture soignée, une modénature voyante (moultures, sculptures, ciselures, et autres attributs proches de ceux des édifices religieux) ; une vaste salle basse, des cuisines avec évier, fours et charniers, des dépenses, des pièces chauffées au moyen de vastes cheminées, un étage sous plafond (étage noble) des latrines, de vastes combles, et une couverture d'ardoises, une ou des tourelles et échauguettes, une cour fermée par un portail double souvent armorié, et munie d'un puits à la maçonnerie soignée. Tout cela devait en imposer au visiteur.

- Maîtres maçons

Ils étaient les spécialistes de l'élaboration et de la construction des édifices de prestige religieux et laïcs. Leur savoir-faire, acquis par l'expérience, les mettait au sommet de la hiérarchie du chantier. Ils devaient traduire les souhaits du commanditaire en réalisations tangibles, en appliquant les « règles de l'art ». Les plans préalables à l'édification des manoirs qui nous sont parvenus sont rarissimes.

- Les instruments de tracé et la métrologie

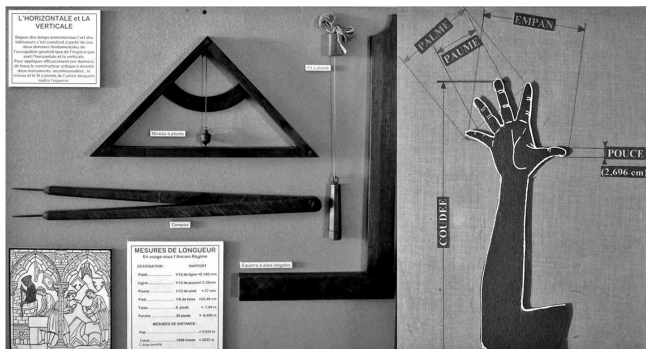


Figure 14 : Instruments de tracé

Figure 15 : de mesures



Figure 16 : Outils de tailleur de pierre

- Tailleurs de pierres et sculpteurs (imagiers)

Leur outillage était semblable : massettes, ciseaux, piches, têtus, coins éclateurs, mais leur travail était différent. Les tailleurs de pierres ou picoteurs étaient payés à la tâche, tandis que les imagiers étaient payés à l'œuvre ; ces derniers, véritables artistes, avaient une grande liberté dans la conception et la réalisation de leurs œuvres. En Bretagne, ils travaillaient surtout le granit et ses dérivés (kersanton).

- Maçons

Ils étaient chargés de mettre en œuvre les blocs taillés, ou les moellons. Leurs outils étaient semblables à ceux des maçons contemporains : truelles variées, bourres-mortier. Ils travaillaient en liens avec les tailleurs de pierres, les morteliers (qui préparaient le mortier de chaux) et les gâcheurs d'argile.

Les murs porteurs et refends étaient généralement composés de deux parements séparés par une épaisseur d'isolant (débris de taille, argile et

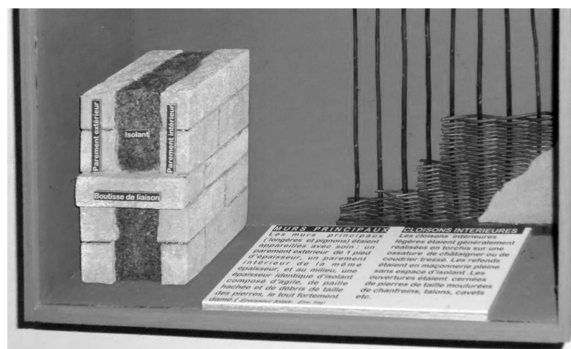
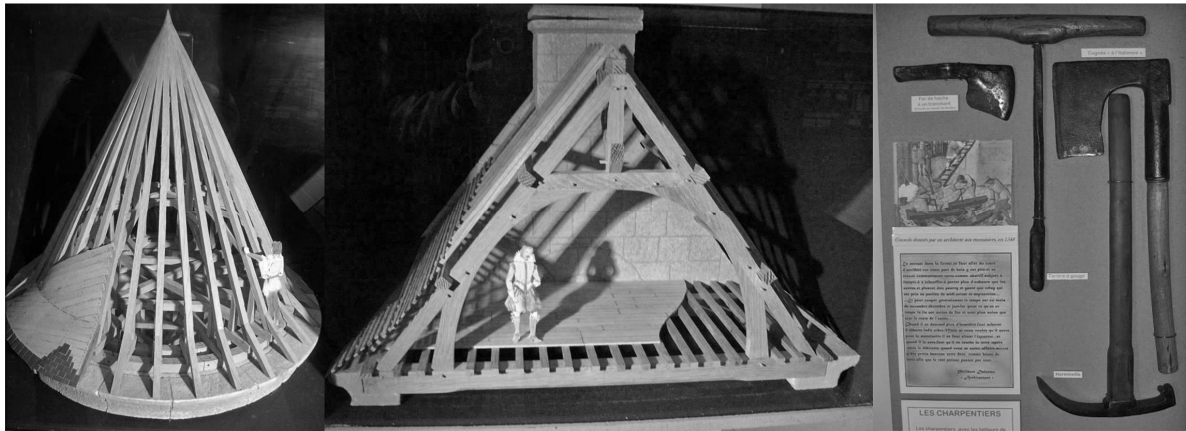


Figure 17 : Coupes du montage des murs

paille, compactés), les liaisons transversales étaient assurées par des boutisses ; les cloisons légères, par des clayonnages revêtus d'argile.



Figures : 18 et 19 : Maquettes de charpentes

Figure 20 : Outils du charpentier

- Charpentiers

Chargés de réaliser des charpentes de grande solidité, ils utilisaient des outils variés : scies, herminettes, tarières, cognées... Les charpentes des tourelles étaient particulièrement ardues à réaliser. Les essences utilisées étaient majoritairement le chêne et le châtaigner.

- Couvreur

Leur travail, indispensable, venait couronner celui des autres corporations. Leur matériau de base, pour les manoirs et les édifices religieux était le schiste ardoisier, commun en Bretagne. Sa mise en œuvre, de par les conditions dangereuses d'exercice de cette activité, n'était pas sans dangers : les chutes étaient fréquentes et souvent mortelles. Un corps de couvreurs spécialisés réalisait les couvertures coniques des tourelles, ils étaient très recherchés par la clientèle et bien rémunérés.

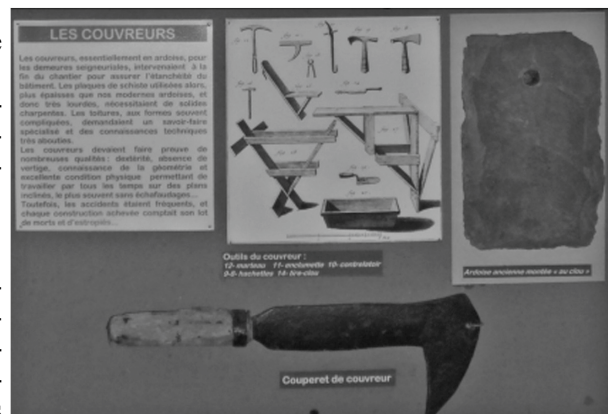


Figure 21 : Instruments des couvreurs

- Forgerons

Installés à demeure sur le chantier, pendant toute sa durée, leurs tâches multiples étaient indispensables à presque tous les autres corps de métiers : l'affûtage (par forgeage) de tous les outils tranchants ou perforants constituait le rituel journalier du matin, puis ils se consacraient, le reste du temps, à la confection des milliers de pièces nécessaires à la réalisation du bâtiment : clous, fiches, gonds, crochets, barreaux, grilles, etc. Un corps particulier de forgerons réalisait les nombreuses serrures, clés, verrous et autre tarettes.

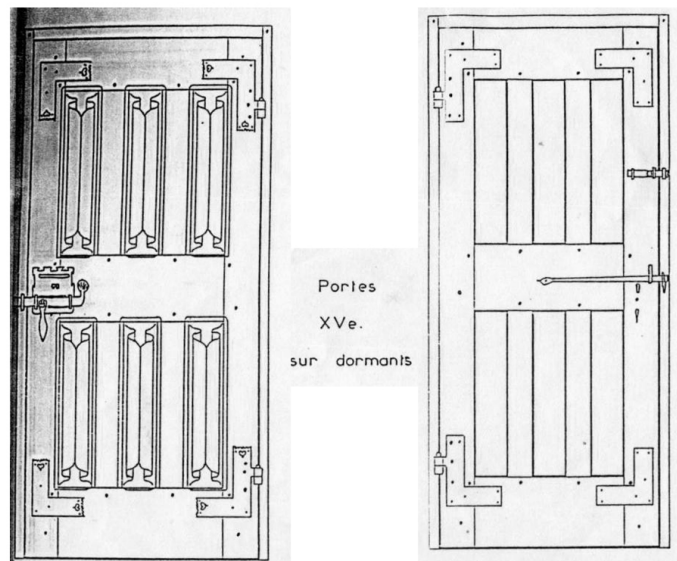


Figure 22 : Les outils du forgeron

- Serruriers - Menuisiers

Ce corps particulier d'artisans réalisait toutes les menuiseries intérieures et extérieures de l'édifice au moyen d'un outillage spécialisé (ciseaux, gouges, rabots divers, guillaumes, etc.). Ils étaient également d'excellents sculpteurs, rompus à l'exécution de délicates ciselures et ornements, dont les célèbres « plis de serviette ».

Figure 23 : Détail de portes du XV^e siècle



- Le chantier

Le chantier pouvait durer en moyenne, et quand les conditions climatiques, financières et politiques étaient favorables, suivant l'importance de l'édifice, de trois à 15ans. Des abris temporaires étaient érigés en premier, pour héberger les artisans permanents : tailleurs de pierres et imagiers, forgerons. Les autres corporations intervenaient généralement d'avril à octobre.

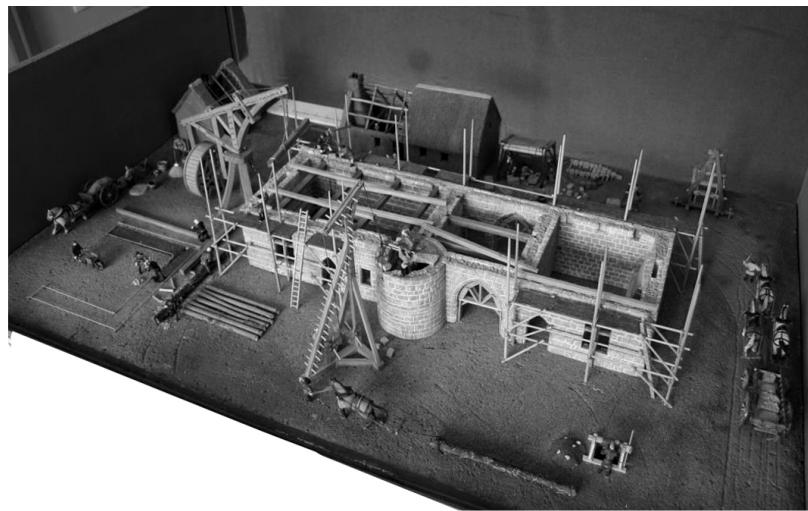


Figure 24 : Le chantier

- Moyens de levage (Suivant J.P. Adam)

Les moyens de levage des charges étaient variés : treuils, potences, chèvres, cabestans, grues à cage d'écureuil, gruteaux...

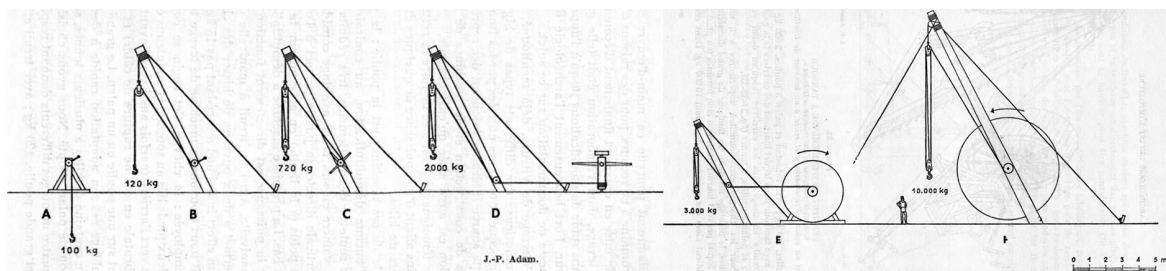



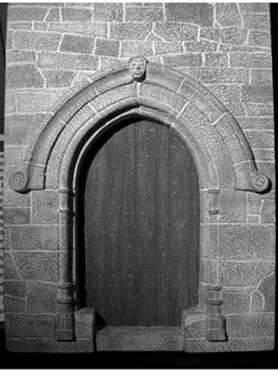









Figure 25 : Engins I

Figure 26 : Engins II

Le décor comme indice de datation

XIV ^e -XV ^e	XVI ^e	XVII ^e
<p>A- Les cheminées</p> 		
<p>B- Les portes</p> 		
<p>C- Les fenêtres</p> 		
<p>D- Les lucarnes</p>		

Les escaliers : dispositions et types d'escaliers XIV^e-XVII^e

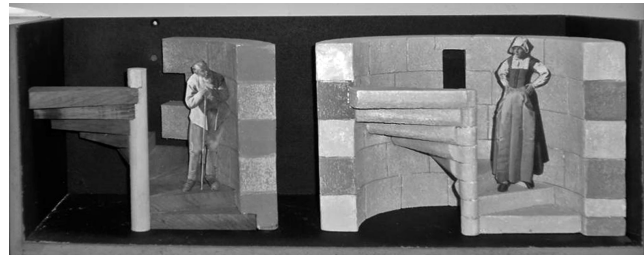
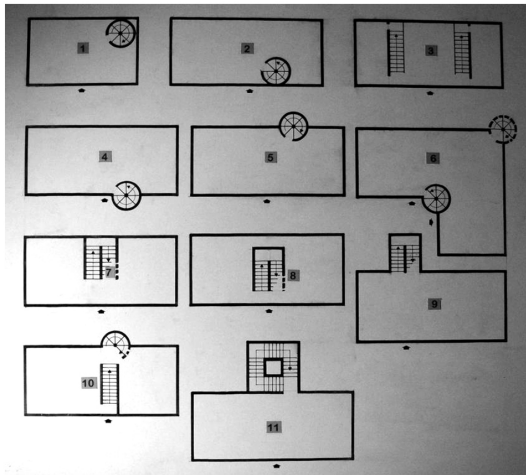


Figure 39 : Escalier hélicoïdal en bois et escalier hélicoïdal en pierre

Figure 38 : Plan de différents escaliers

Les manoirs, par leur rôle social de centres de gestion de l'entité territoriale que constituait la seigneurie, ont représenté pour nos ancêtres, pendant tout l'Ancien Régime, le lieu par excellence d'exercice de l'autorité contraignante et parfois brutale ; ceci explique en partie leur disgrâce programmée au lendemain de la Révolution, victimes du symbole qu'ils portaient, souvent désertés par leurs propriétaires, sous les coups portés par la mise en place du nouveau régime, de ses lois abolitionnistes et anti aristocratiques, émigrés par contrainte ou adeptes prudents des nouvelles idées, les manoirs sont majoritairement passés dans d'autres mains, par le jeu des ventes de biens nationaux : bourgeois, négociants ou robins, soucieux d'attacher à leur renommée le prestige d'un bien aristocratique reconnu de longue date. Les rares familles nobles qui ont conservé leur demeure ancestrale, désormais dépouillées de tous privilèges, ont préféré, lorsqu'ils en avaient la possibilité, résider dans des demeures citadines plus confortables.

Les manoirs étant partie intégrante du domaine, dont l'autre entité était la métairie agricole, au début du XIX^e siècle, la ferme manoriale a pris le pas sur la demeure aristocratique, en tant qu'unité de production de richesses, ce qui a contribué à sonner le glas du manoir, souvent devenu simple demeure de métayers ou de salariés agricoles, employés par un propriétaire foncier. A partir de cette époque, ces demeures de prestige, souvent joyaux architecturaux, ont succombé à la vindicte et à l'ignorance d'une population indifférente et d'une classe de propriétaires fonciers animés du seul sentiment de rentabilité. La commotion a été, pour beaucoup, irréversible.

Il faudra attendre les décennies du dernier quart du XX^e siècle pour que l'architecture manoriale bretonne soit reconnue comme une richesse patrimoniale et culturelle, digne du respect et de la protection de chacun, au même titre que son riche patrimoine religieux, qui lui est souvent contemporain.

Michel Morel

Pour en savoir plus :

Musée des Manoirs Bretons - Manoir de Bodilio 22160 Bulat-Pestivien. Tel : 02 96 21 87 81

Site internet : <http://www.manoirdebodilio.fr> - Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre les samedis et dimanches de 15 à 18h, et le reste du temps et de l'année, sur appel téléphonique au 02 96 21 87 81.

Association « Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne » même adresse ;

E-mail : g.m.morelbodilio@wanadoo.fr

Bibliographie principale : « Le manoir en Bretagne -1380-1600 - Les cahiers de l'Inventaire, 1993.

Crédit photographique : Musée des Manoirs Bretons.